

# Boucau

**Bs** n°37  
JUILLET 2025

## Synergies



## Les Élections Municipales et Communautaires 2026 : mode d'emploi

### S'informer

Les animations, le logement insalubre, le plan canicule...

### Zoom sur...

Les élections municipales et communautaires 2026

### Esprit collectif

Ils ont choisi Boucau, la parole aux Assos et aux écoles



## 3 ÉDITO

## 4 RETROSPECTIVE

## 5 S'INFORMER

- 5 Tout savoir
- 9 Boucau dans l'Agglo

## 10 COMPRENDRE

Zoom sur : les Élections Municipales et Communautaires 2026

## 14 ESPRIT COLLECTIF

- 14 Ils ont choisi Boucau
- 15 Dans les écoles
- 16 La parole aux Assos

## 18 TRIBUNE

- 18 Expression du groupe minoritaire

## 20 BOUCAU PRATIQUE

- 18 Cadre de vie
- 19 L'agenda
- 20 Carnet
- 21 Pratique

**BS** n°37  
JUILLET 2025

Edité par  
la Ville de Boucau

1 rue Lucie  
Aubrac  
BOUCAU

**Directeur de la Publication**  
Francis GONZALEZ

**Comité de Rédaction**  
F. GONZALEZ, MJ ROQUES, S. DARRIGUES,  
C. FUENTES, C. ELIZALDE, P. MARCHETTI

**Photographies**  
Ville de Boucau sauf mention contraire, Haritza,  
C. FUENTES, P. MARCHETTI, A. ESPINOZA

**Conception**  
Agence HARITZA Bayonne

**Impression**  
COPYTEL  
Tirage : 5 800 exemplaires  
Sur papier respectant les normes  
environnementales

**Distribution**  
Distri-Express - Anglet

**Dépôt légal :**  
JUILLET 2025



## Entre dynamisme et partage.

Chères Boucalaises, chers Boucalais, Bonjour,

À l'heure où vous tenez entre vos mains ce nouveau numéro du magazine municipal, l'été a déjà déployé ses couleurs et son énergie. Malgré un contexte national et international encore marqué par des incertitudes, mon équipe et moi-même restons pleinement engagés à vos côtés, fidèles à nos priorités : préserver votre cadre de vie, renforcer les liens de solidarité et favoriser un mieux-vivre ensemble au quotidien.

Notre commune continue d'afficher un dynamisme certain. Ces derniers mois ont été riches en initiatives et en événements porteurs de sens : véritables vecteurs de lien social et culturel. Citons par exemple la Maïade, la Fête du Bois Guilhou, les Fêtes du Boucau, la fête de la Musique à Peloste... Preuves que l'élan collectif qui anime Boucau ne faiblit pas, bien au contraire !

L'année dernière, nous avons eu la fierté de suivre la participation de Sébastien Guerrero aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Nous avons tenu à lui remettre la médaille de la Ville afin de saluer son parcours remarquable. Morgane Bourgeois, internationale de rugby à XV, Boubacar Géreaume, jeune judoka champion du Sénégal et Christian Daudou, après 38 ans de présidence du Cercle des amis de l'Art, artiste talentueux et enseignant passionné en arts plastiques à qui l'on doit la conception du logo, ont également été médaillés lors des Fêtes du Boucau. Leur engagement et leur rigueur inspirent notre jeunesse et valorisent les talents de notre territoire.

Forts du succès de la première édition de la Rue aux enfants, événement porté par l'association Clavette & Cie avec le soutien de la ville et des acteurs locaux, l'initiative a été reconduite en 2025. Cette après-midi dédiée aux plus jeunes et à la convivialité a de nouveau réuni enfants, parents, associations, commerçants dans une ambiance festive et fédératrice. Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation !

Le Pôle Enfance Jeunesse renouvelle cet été son programme d'activités sportives et culturelles en partenariat avec nos associations locales à destination des 4-10 ans (PAss'Loisirs) comme des 11-17 ans (Local Jeunes municipal). L'objectif reste le même : permettre à nos jeunes de découvrir de nouvelles disciplines, de s'épanouir et de créer des souvenirs inoubliables.

Enfin, l'été à Boucau ne serait pas complet sans ses temps forts traditionnels : la Foire Nocturne, les Fêtes de la Gargale, le Forum des Associations à la rentrée et bien d'autres rendez-vous proposés par notre tissu associatif. Ces événements sont l'illustration vivante de la richesse et de la vitalité de notre commune.

Bel été à toutes et à tous



**Francis GONZALEZ**  
Maire du Boucau  
Président du CCAS





**1) 31/05 au 02/06** 10<sup>ème</sup> édition de la Fête du Bois Guillou, avec une déambulation théâtrale proposée par Jour de Fête Compagnie.  
**2) 08/05** Cérémonie du 8 mai. **3) 03/05** Traditions gasconne et basque à l'honneur lors de la Maïade. **4) 18/06** Seconde édition de la rue aux enfants. Initié en 2024 par l'association Clavette & Cie, l'événement a permis aux enfants de faire de la rue leur espace de jeux et d'animation. **5) 21/06** La Fête de la Musique à Peloste a accueilli cette année les artistes du CAEM et le Big Band Côte Basque.  
**6) 06 au 09/06** Les Fêtes du Boucau ont vu 4 personnalités recevoir la médaille de la Ville, la Fête de la Mer clôturant un convivial week-end ensoleillé. **7) 12/03** La nouvelle permanence mensuelle "Police-Population" s'inscrit dans une dynamique de service public de proximité mais aussi une démarche d'écoute, de pédagogie et de prévention.

## SOLIDARITÉ

# PLAN CANICULE : INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU CCAS

Comme chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) active le plan canicule. Un registre des personnes isolées ou vulnérables est ouvert afin de leur apporter un suivi et un accompagnement en cas de fortes chaleurs.

Ce dispositif préventif permet aux services de rester mobilisés et réactifs pour soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin durant cette période sensible.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription, gratuite, peut être réalisée :

- Par téléphone au 05 59 64 97 97
- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Elle peut être demandée directement par la personne concernée (personne âgée, isolée ou en situation de handicap), mais aussi par un proche, un voisin ou un professionnel de santé.

### Un geste de solidarité à la portée de tous

La vigilance de chacun compte : si vous connaissez une personne fragile dans votre entourage ou votre quartier, pensez à signaler sa situation au CCAS de Boucau. Cette chaîne de solidarité locale peut faire toute la différence.

### Besoin d'informations supplémentaires ?

Un numéro vert est également à votre disposition : **Canicule Info Service : 0800 06 66 66**



## VACANCES

# BONNES VACANCES AUX JEUNES BOUCALAIS !

L'année scolaire vient de s'achever. L'équipe du Pôle Enfance Jeunesse de la Ville de Boucau attend les jeunes pour des vacances animées bien méritées ! Le programme proposé en juillet et août a été co-construit avec les associations boucalaises.

Le Pass'Loisirs s'adresse aux enfants de **4 à 10 ans** avec pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir et de s'initier à un sport ou une activité, dans un esprit de détente et de loisirs : de la zumba à l'athlétisme en passant par le tir à l'arc, la musique, l'expression corporelle et bien d'autres propositions qui devraient ravir tous les enfants !

Les **11-17 ans** ne sont pas en reste. Les ados du Local Jeunes municipal se voient proposer des sorties à la journée (transport inclus), mini-stages, initiations, accueil libre. Au programme : rafting, tournoi de foot, via ferrata, stand up paddle, montage vidéo, trottinette des montagnes, équitation ... et plein d'autres activités à découvrir !

La Bibliothèque Municipale propose également des activités pour chaque tranche d'âge.

**Il est encore temps de s'inscrire ! Programme complet et modalités consultables sur BOUCAU.FR**



## ENGAGEMENT CITOYEN

# LA VILLE PROPOSE LE DISPOSITIF 'ARGENT DE POCHE'

Cette opération donne la possibilité aux jeunes de 16 et 17 ans de rendre service à la commune contre rémunération. Elle leur permet d'avoir une première expérience professionnelle en devenant pré-moniteur. Les jeunes seront accueillis lors des vacances d'hiver, de printemps et/ou d'été par l'équipe pédagogique du Pôle Enfance Jeunesse.

En contrepartie de leur investissement et pour récompenser l'engagement citoyen, les participants percevront une indemnité forfaitaire à la journée ou à la demi-journée.

### Quelles sont les missions ?

Apporter un soutien d'encadrant à l'intervenant diplômé, l'aider à animer un groupe d'enfants âgés de 4 à 11 ans participant au Pass'Loisirs pendant les vacances scolaires.

### Vous êtes intéressé.e ?

Rendez-vous sur BOUCAU.FR (rubrique Jeunesse) pour connaître les modalités et télécharger le formulaire d'inscription.



## ASSOCIATIONS

### LE FORUM DES ASSOCIATIONS REVIENT À BOUCAU !

Événement phare de la rentrée boucalaise, le Forum des associations organisé par la Ville de Boucau, se déroulera le samedi 13 septembre de 9h à 13h à la Maison des Associations Ferdinand Darrière.

Gratuit et ouvert à tous, ce rendez-vous convivial offre aux habitants l'opportunité de découvrir la richesse du tissu associatif local.

En une seule matinée et en un seul lieu, chacun pourra rencontrer les bénévoles, s'informer et choisir les activités qui rythmeront l'année à venir !



## ANIMATION

### UNE SOIRÉE FESTIVE AU CŒUR DE L'ÉTÉ.

La Ville de Boucau vous donne rendez-vous cet été pour une nouvelle édition de la Foire nocturne : un événement attendu qui animera la commune à la tombée de la nuit le 22 août dès 18h30.

Stands gourmands, créateurs, artisans, animations musicales et ambiance conviviale seront au rendez-vous pour faire de cette soirée un moment de partage et de découvertes.



## CULTURE

### DÉCOUVREZ LES COUPS DE CŒUR ESTIVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE !



#### Littérature Jeunesse

##### « La vache la plus riche du monde » de Barroux

Avec cet album savoureux, l'auteur démontre avec simplicité et humour les excès du capitalisme. Cette histoire met en lumière une leçon de vie essentielle, que le bonheur réside souvent dans les choses simples et que la véritable satisfaction ne se mesure pas à l'accumulation de biens.

##### Série « Le livre extraordinaire » édité par Little Urban

Pour voir le monde en géant, l'éditeur Little Urban a développé une collection de documentaires en très grand format. La série « Le livre extraordinaire » se démarque par ses illustrations remarquables et abondantes. C'est une série qui, par sa diversité, s'adresse aussi bien aux tout-petits avec « Les bébés animaux », qu'aux plus grands avec, par exemple, « Le Japon ancestral ».

#### Littérature adulte

##### « Coyote » de Sylvain Prudhomme

Sylvain Prudhomme a fait le choix de parcourir la frontière mexicaine des Etats-Unis en auto-stop. Un périple qui lui permet de relater les rencontres qu'il a faites et les conversations qu'il a échangées avec ces hommes et femmes qui vivent au quotidien la dure réalité de cette frontière.

Un voyage singulier, rempli de fragments de vie passionnants. Un superbe récit et un tour de force de la part de l'auteur pour ce curieux ouvrage entre road-trip et étude sociologique.

##### « L'agent » de Pascale Dietrich

A la suite d'un « contrat » raté, un agent de tueurs à gages, doit se mettre au vert et se retrouve à partager un mobil-home dans un camping de Vierzon avec une vieille dame rebelle qui veut à tout prix échapper à l'EHPAD. L'autrice Pascale Dietrich nous régale avec ce polar efficace et sans fioritures. Mais c'est surtout son humour qui fait mouche, grâce à ces deux personnages savoureux, que rien ne prédestinait à se rencontrer. La lecture idéale pour l'été !

**Nouveauté 2025 :** Jour de fête Compagnie fera également partie de la programmation !

Ouvert à toutes et à tous, cet événement sera l'occasion idéale de flâner en famille ou entre amis, de savourer les produits locaux et de profiter d'une fin d'été animée.



## SOLIDARITÉ

## ÉCLAIRAGE SUR LE LOGEMENT INSALUBRE

Vous rencontrez des difficultés dans votre logement ? Malgré vos démarches, les désordres rencontrés dans le logement n'ont pas été pris en charge ?

**Signal Logement**, le site Internet des services de l'Etat vous accompagne pour constituer et suivre votre dossier selon que vous soyez locataire, propriétaire, bailleur ou voisin. Il vous faudra mentionner l'état du logement et ses caractéristiques (m<sup>2</sup>, nombre de personnes vivant dans le logement), joindre des photos de l'état du logement, le bail, l'état des lieux et du DPE du logement.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque l'on dit d'un logement qu'il est « insalubre », il s'agit d'un habitat potentiellement nocif pour la santé et la sécurité physique des occupants en raison de son état ou de ses conditions d'habitation (loi du 13 avril 1850). On parle aussi d'habitat « indigne », c'est-à-dire portant atteinte à la dignité humaine. Cette notion englobe l'insalubrité du logement, mais aussi l'état de péril, qui concerne la sécurité et l'état du bâtiment. Les logements en état d'insalubrité ne peuvent pas être proposés à la location.

Les facteurs pris en compte pour déterminer l'insalubrité sont :

- l'exposition à la lumière,
- la superficie, l'aération,
- le taux d'humidité,
- l'isolation thermique et acoustique,
- la présence de matériaux nocifs (comme l'amiante ou le plomb),
- la sécurité du bâtiment,
- le risque incendie,
- l'absence d'équipement de base (eau potable, chauffage, évacuation des eaux usées, installations sanitaires) ou encore la propreté.



### À RETENIR

**Vivre dans un logement en mauvais état peut gravement affecter votre santé et votre sécurité, avec des risques accrus de maladies respiratoires, d'accidents domestiques et de stress. Ne restez pas sans solution.**

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous accompagne dans vos démarches et vous informe de vos droits.**

**CCAS : Mme LISSALDE 05 59 64 97 97**

**Police Municipale : M. SAINT PIERRE 06 32 53 43 10**

**Plus d'informations : SIGNAL-LOGEMENT.BETA.GOUV.FR**

## VOTRE LOGEMENT SEMBLE RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'INSALUBRITÉ ?

Un logement non conforme à ces règles constitue une infraction et doit être signalé.

### ÉTAPE 01

Contactez le propriétaire par courrier recommandé afin de le prévenir de l'état du logement, si possible accompagné de photos et ainsi lui demander de réaliser des travaux de mise aux normes du logement.

### ÉTAPE 02

En cas de non réponse du propriétaire : rendez-vous sur le site **SIGNAL LOGEMENT** et effectuez un signalement de l'état de votre logement.

### ÉTAPE 03

Les services de la Police Municipale de Boucau vous contacteront afin de prendre un rendez-vous pour effectuer un constat et produire un Relevé d'Observation du Logement (ROL).

Si le logement est déclaré insalubre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou le service communal d'hygiène et de santé, habilité pour la mise en œuvre des procédures, rédige un rapport qui est transmis au Préfet avant l'émission de l'arrêté d'insalubrité en cas de non-déceance du logement. En cas d'urgence, le Préfet peut saisir le tribunal administratif afin de désigner un expert chargé d'examiner le logement. Le Maire est également habilité à prendre un arrêté de péril ou d'insalubrité en vertu des pouvoirs de police qui lui sont délégués.

### EN CAS D'ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ REMÉDIABLE

Une interdiction temporaire de loger est émise. Le loyer n'est plus dû à compter du premier jour du mois qui suit la notification de l'arrêté, jusqu'au dernier jour du mois qui suit la date d'achèvement des travaux.

Le propriétaire est donc dans l'obligation de reloger le locataire durant la période de travaux. Il ne peut en aucun cas mettre fin au bail, ce dernier étant suspendu tant que l'arrêté n'est pas levé.

En cas de défaillance du propriétaire, le Préfet peut prendre les dispositions nécessaires pour reloger les habitants aux frais du propriétaire. Le propriétaire peut également faire l'objet de différentes poursuites pénales en fonction de la nature de la situation.

### EN CAS D'ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ IRRÉMÉDIABLE

L'interdiction d'habiter les lieux est alors définitive. Le propriétaire est tenu de proposer un nouveau logement correspondant aux besoins des habitants. Le contrat de location doit prendre fin à la date inscrite dans l'arrêté.

Le propriétaire est également tenu de verser une indemnité équivalente à trois mois de son nouveau loyer au locataire, destinée à couvrir ses frais de déménagement et de relogement.

## AMÉNAGEMENT

### LES TRAVAUX DU QUARTIER POLITZER DÉMARRENT

Comme annoncé dans le précédent magazine municipal, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et GrDF entreprennent des travaux relatifs aux réseaux d'eaux et de gaz rue Politzer.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des agents sur le terrain des perturbations sont à prévoir. Courant juillet, la route sera barrée entre les rues Victor Hugo et Duvert, et une déviation sera mise en place via les rues Glize, Bramarie et Duvert. Cette première tranche de travaux est prévue jusqu'à mi-octobre, pour laisser place à la seconde tranche qui concerne les rues Duvert et Aubrac.

Un plan de circulation sera communiqué prochainement aux riverains. La date de la fin des travaux est estimée à fin décembre 2025.



## AMÉNAGEMENT

### LE QUARTIER PÉRSE EST EN COURS DE RÉFECTION

Les agents de la Communauté d'Agglomération Pays Basque œuvrent actuellement à la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement. Ces travaux préalables sont nécessaires avant la réfection des routes prévue pour le dernier trimestre 2025.

Pour mémoire, une étude d'aménagement avait été lancée il y a 2 ans pour la rue des Pyrénées, la rue Thomas et la rue Thimbaud.

Ainsi, dans la continuité des travaux entrepris rue des Pyrénées l'an passé, c'est désormais au tour de la rue Thomas de connaître son rafraîchissement. Des travaux de réseaux et voirie seront ensuite envisagés au second semestre 2025 au niveau des chemins de la Gargale et de Saboua.



## REQUALIFICATION

### ILÔT BIREMONT 1 : LES PERTURBATIONS À RETENIR JUSQU'AU 31 AOÛT

Alors que l'Îlot Biremont poursuit sa mutation, les travaux de construction de la Résidence « LES BARTHES DE L'ADOUR » vont entraîner des perturbations de la circulation dans le secteur.

- Déviation (rue Biremont barrée à 600 m sauf riverains et commerces) à l'angle de la rue Lassalle indiquant le Pont Tardits par le biais de la Place Sémard
- Déviation (rue barrée à 500 m sauf riverains et commerces) au 35 rue Lassalle indiquant la direction de la rue Sémard
- Déviation (rue barrée à 400 m sauf riverains et commerces) à l'angle des rue Cazaurang et Lassalle
- Déviation (rue barrée à 300 m sauf riverains et commerces) à l'angle Lassalle place Colonel Fabien, indiquant la rue Thimbaud, sauf véhicules de plus de 3,5 tonnes
- Déviation (rue barrée à 300 m sauf riverains et commerces) à l'angle de la place Péri, imposant la direction de la rue Duvert
- Déviation (rue barrée à 50 m sauf riverains et commerces) à l'angle rue Montilla et Place Sémard
- Déviation (rue barrée sauf riverains et commerces) à l'angle des rues Biremont et de la Fabrique
- La rue de la Fabrique sera fermée dans sa partie montante vers les résidences Casino, et un feu en alternat sera implanté à l'angle du 16 rue Biremont / impasse de la Fabrique afin de fluidifier la circulation, notamment pour les riverains de la résidence

#### Le projet en quelques mots

Situé au Bas Boucau, quartier en pleine requalification urbaine, ce projet est une opération 100% sociale réalisée en partenariat avec les deux acteurs du logement social que sont le COL et l'Office 64 de l'Habitat.

Au total, le programme comprendra 146 logements dont 102 logements locatifs et 44 appartements proposés en accession sociale à la propriété avec le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS). Sont également inclus 660m2 destinés à accueillir des commerces et services. La résidence, dont la livraison est estimée au premier trimestre 2026, répond au besoin réel de loger les habitants ainsi que les nouveaux arrivants dans de bonnes conditions.



## AMÉNAGEMENT

### LE PLUi : UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE CÔTE BASQUE-ADOUR

Face aux défis contemporains (climat, environnement, logement, déplacements,...), le territoire s'est engagé dans l'élaboration d'un document commun, à l'échelle des villes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau : le Plan Local d'Urbanisme Infra-communautaire Côte Basque-Adour (PLUi).

Le Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire (PLUi) est un document de planification locale, organisant l'aménagement et l'urbanisme d'un territoire.

Par délibération du 21 juin 2025, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (dont les élus boucalais), a tiré le bilan de la concertation préalable puis arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme infra-communautaire (PLUi) Côte Basque-Adour, qui porte sur les 5 villes.

Le PLUi a l'obligation de mettre en œuvre des démarches (exemples : Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain, Schéma de Cohérence Territoriale...) portées par ailleurs à des échelles supérieures (État, Région, Communauté d'Agglomération...). Citons également la loi Climat et Résilience, particulièrement impactante au niveau de la consommation foncière.

A travers les dispositions qu'il établit, le projet de PLUi Côte Basque-Adour agit pour :

- **la transition écologique / énergétique** avec notamment l'obligation de diviser par 4 les zones constructibles (actuellement 433 hectares / objectif : 96 hectares)
- **faciliter l'accès de tous au logement** avec l'introduction d'une part de « logements à prix abordables » et pour Boucau le maintien des ambitions actuelles de production de logement sociaux ;

- **des villes et des quartiers vivants, actifs** avec notamment un cadre plus exigeant pour réorienter le développement des commerces/services vers les centres-villes et les cœurs de quartiers de Côte Basque-Adour et de ses territoires voisins ;
- **des villes et des quartiers cultivant leurs identités** avec notamment la protection d'un plus grand nombre d'édifices (2332 au total dont 109 à Boucau), de parcs et de jardins (60 arbres remarquables à Boucau).

#### Les étapes en cours

Le 10 juin dernier, le projet de PLUi avant arrêt a été présenté en Commission Urbanisme par les services de la Communauté d'Agglomération à l'ensemble des élus municipaux boucalais. Celui-ci est à présent soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, Région, Département, Chambres consulaires, SCoT...), à l'Autorité Environnementale (MRAe) ainsi qu'aux 5 Villes les plus directement concernées (Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau).

Une fois ces consultations terminées, il fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle tout un chacun pourra formuler ses observations et suggestions éventuelles.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, éventuellement modifié au regard des avis et observations émis dans le cadre des consultations et de l'enquête publique, sera examiné par les Conseils Municipaux puis soumis pour approbation au Conseil Communautaire. Une fois approuvé, le PLUi deviendra exécutoire. Il remplacera les 5 Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) jusqu'alors en vigueur à Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau.

#### Pour aller plus loin...

Les différentes dates des enquêtes publiques seront communiqués sur : [BOUCAU.FR](http://BOUCAU.FR) - [COMMUNAUTE-PAYSBASQUE.FR](http://COMMUNAUTE-PAYSBASQUE.FR) - par voie de presse et affichage.

**Le projet de PLUi est actuellement consultable sur les sites mentionnés ci-dessus.**

## SE DÉPLACER

### LE COVOITURAGE AVEC TXIK TXAK

Bon plan ! TXIK TXAK rembourse jusqu'à 100€ par mois aux conducteurs et offre la gratuité pour les passagers. Ce dispositif est cumulable avec le bonus de 100€ mis en place par l'État depuis le 1er janvier 2023 pour les nouveaux covoitureurs.

#### Si vous êtes conducteur :

Vous devez créer votre compte BlaBlaCar Daily.

- Pour chaque trajet, TXIK TXAK rembourse entre 2€ et 3€.
- Les frais sont directement remboursés par la plateforme de covoiturage, dans la limite de 100€ /mois.

#### Si vous êtes passager :

Vous pouvez consulter le calculateur d'itinéraire TXIK TXAK pour être sûr de trouver l'annonce qui vous convient sur BlaBlaCar Daily.

- Choisir une annonce et basculer sur la plateforme.
- Tous les trajets sur le périmètre de TXIK TXAK sont gratuits.

#### Txik Txak c'est aussi :

- la location de vélos électriques avec Pony.
- La location longue durée de vélos électriques, cargo, longtail et pliants
- Un abonnement combiné TXIK TXAK + TER.
- Du transport à la demande

**Plus d'informations sur : [txiktxak.fr](http://txiktxak.fr)**



**ZOOM SUR**



## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026 : **MODE D'EMPLOI**

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront en mars 2026.

Ces moments forts de la démocratie locale permettront aux Boucalaises et Boucalais d'élire leurs représentants pour un mandat de six ans à la tête de la Ville de Boucau et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Un temps de participation citoyenne majeur, qui façonne l'avenir du territoire pour les années à venir.



## Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- Être âgé de 18 ans révolus au plus tard la veille du scrutin
- Être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne résidant en France.
- Être inscrit sur les listes électorales.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : chaque électeur pourra s'inscrire sur les listes de sa commune au plus tard le 6ème vendredi avant la date du vote.

## Comment voter ?

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter à votre bureau de vote avec :

- **Une pièce d'identité** avec une photographie en cours de validité (ou périmée depuis moins de 5 ans)
- **Votre carte électorale**

Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre carte d'électeur, seule la pièce d'identité est obligatoire pour voter.



## Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection ?

Si vous êtes absent le jour de l'élection ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire une procuration en ligne ([maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)) ou en gendarmerie/commissariat.

Il est recommandé de la faire le plus tôt possible.

La procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur. Elle peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote.

### À qui pouvez-vous donner procuration ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place : Il doit être inscrit sur une liste électorale même si ce n'est pas à BOUCAU et se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

## Où aller voter ?

La Ville de Boucau compte 6 bureaux de vote répartis sur la commune.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour les élections municipales de mars prochain, votre bureau de vote a peut-être changé.

En effet, un redécoupage géographique des bureaux de vote a été réalisé.

Les électeurs concernés par les changements de bureau de vote recevront prochainement leur nouvelle carte électorale.



- BV1** Bureau de vote 1 : Salle Paul Vaillant-Couturier (Rue René Duvert)
- BV2** Bureau de vote 2 : Ecole Paul Langevin (Rue Barthassot)
- BV3** Bureau de vote 3 : Ecole Maternelle Joliot Curie (Rue J-B Castaings)
- BV4** Bureau de vote 4 : Ecole maternelle J-B Lanusse (Rue Raymond et Marcel Glize)
- BV5** Bureau de vote 5 : Salles Ferdinand Darrière (Rue Pierre Lacouture)
- BV6** Bureau de vote 6 : Ecole Jean Abbadie (Rue Jules Ferry)

## Comment vérifier mon inscription sur les listes électorales ?

En amont de l'élection nous vous conseillons de vérifier votre inscription sur le site du Service Public ([service-public.fr](https://service-public.fr) "vérifier votre inscription et votre bureau de vote") ou en vous présentant à l'accueil de la Mairie.

Le numéro de votre bureau de vote est inscrit sur votre carte électorale.

### Bon à savoir

Depuis le 26/08/2022 (arrêté préfectoral) un 6<sup>ème</sup> bureau de vote a été créé pour répondre à l'augmentation de la population des dernières années sur Boucau.

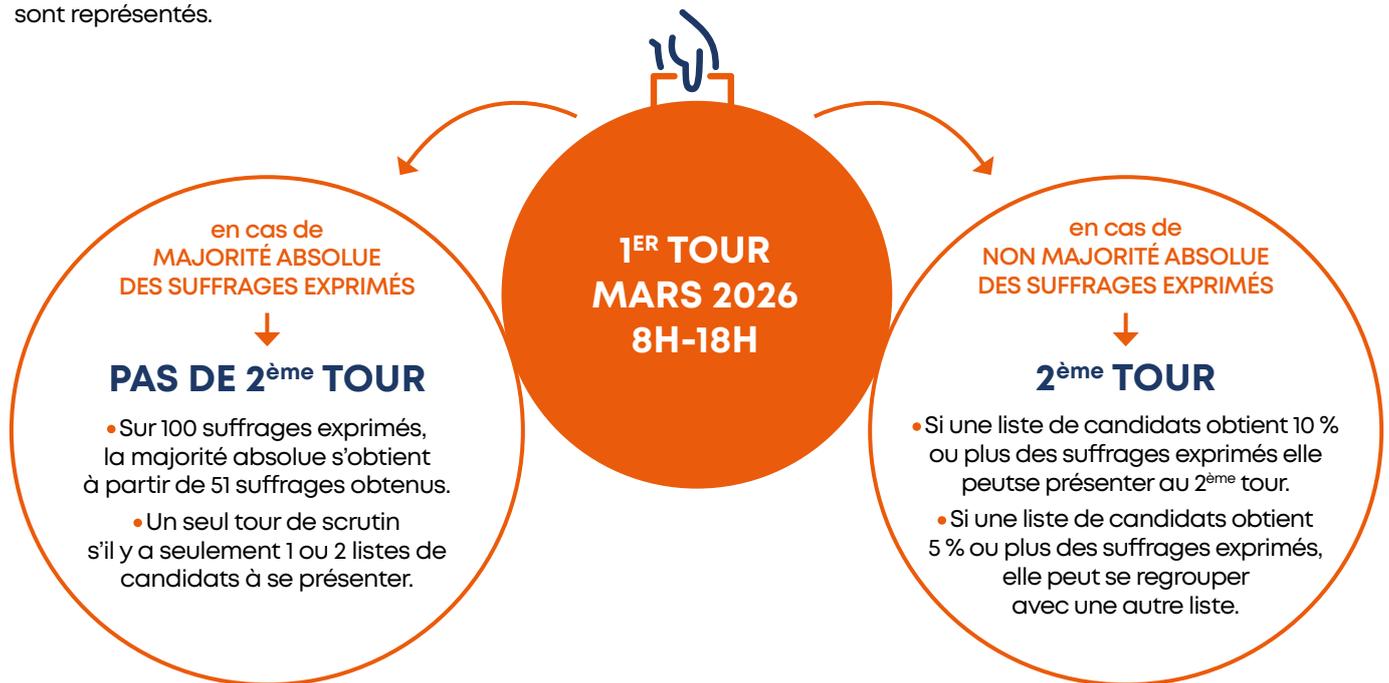
Pour une meilleure répartition des électeurs sur la commune, le découpage électoral a été modifié afin de permettre de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote. Ces modifications permettront d'améliorer les conditions de vote de chaque électeur boucalais.

**VOUS VOTEZ POUR****UNE LISTE DE 29 CANDIDATS  
ET LEUR PROGRAMME POUR  
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES**

- Chaque liste de candidats doit déposer une déclaration de candidature en Préfecture à chaque tour de scrutin.
- Cette liste est paritaire : autant d'hommes que de femmes sont représentés.

**POUR ...****LES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE**

Parmi les 29 candidats aux municipales, ... vous sont présentés pour ... sièges à pourvoir certains siègeront également au sein du conseil communautaire.

**ET L'ÉLECTION DES CONSEILLERS  
MUNICIPAUX ?**

La moitié des sièges au Conseil Municipal est obtenue par la liste majoritaire.

L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes.



Dans la semaine qui suit l'élection les conseillers municipaux élisent le maire et les adjoints.

**FOIRE AUX QUESTIONS****Puis-je voter si je suis citoyen européen ?**

- Oui, si vous résidez en France et êtes inscrit(e) sur la liste électorale complémentaire municipale.

**Peut-on voter par correspondance ?**

- Non, mais vous pouvez voter par procuration.

**Où sont affichés les bureaux de vote ?**

- Ils sont indiqués sur votre carte électorale et seront rappelés sur le site de la Ville et sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

**Vous souhaitez participer ?**

**Vous pouvez vous engager en tant qu'assesseur d'un bureau de vote lors des élections Municipales et Communautaires. C'est une démarche citoyenne, un rôle important pour la bonne marche du vote ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie : 05 59 64 67 79.**

**Voter aux élections municipales, c'est s'impliquer dans la vie locale, contribuer à façonner les projets de demain, et choisir les femmes et les hommes qui vous représenteront dans la gestion quotidienne de votre ville.**

ILS ONT CHOISI BOUCAU

## AGNÈS ROYET : COACH SPORTIVE SPÉCIALISÉE DANS LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Agnès est coach sportive depuis plus de 2 ans, elle est installée à Boucau depuis 2014. Le 10 mars 2025, elle a décidé d'ouvrir sa piscine afin d'en faire profiter les particuliers. Elle donne des cours d'aquagym, aquabike, circuit aquatraining, cours de natation enfants et adultes, aquarelaxation et lutte contre l'aquaphobie qui, selon elle, est un trouble anxieux mais guérissable.

Amoureuse du milieu aquatique, elle vous démontrera que l'eau est magique. Il n'y a aucune restriction pour faire du sport dans l'eau. Les activités sont adaptées à tout le monde et permettent de garder la forme tout en protégeant sa santé. "L'eau porte 75% de notre poids de corps, ainsi nous sommes capables de faire des gestes et des mouvements impossibles à effectuer sur la terre ferme".

Contact : [nen aqua64@gmail.com](mailto:nen aqua64@gmail.com) – 06 31 35 43 29  
[www.nenaqua.fr](http://www.nenaqua.fr)



ILS ONT CHOISI BOUCAU

## BULLE D'ÉDEN & L'ÉDEN ENCHANTÉ : CHAMBRE D'HÔTE ET SPA

Jenny, esthéticienne et masseuse depuis 15 ans, vous accueille dans son Éden Enchanté Chambre d'hôte et son Spa Bulle d'Éden Massage.

"Installez-vous dans l'une de nos chambres cocooning, savourez un petit déjeuner dans un cadre verdoyant. Profitez d'un spa jacuzzi privatif en toute intimité, accompagné si vous le souhaitez d'un plateau de gourmandises et de bulles."

Les massages et soins bien-être sont accessibles avec ou sans hébergement, à la journée, en solo, en couple ou entre amis. Nos soins & services :

- Massages bien-être sur mesure- Massages du monde- Massages en duo
- Réflexologie plantaire- Drainage lymphatique Renata
- Soins du visage- Cures bien-être personnalisées
- Soins énergétiques
- Maquillage permanent
- Spa privatif en solo, duo, entre amis, et pourquoi pas pour un évènement ? !

Boucalais et habitants des environs, offrez-vous un moment de détente ou faites plaisir à vos proches avec nos bons cadeaux, valables toute l'année.

Contact : réservations par sms : 06 63 05 40 84  
[www.bullededen.com](http://www.bullededen.com) - Instagram : @Spa massage 64 Bulle d'Eden / Facebook : @Spa massage 64 Pays basque Bulle d'Eden



ILS ONT CHOISI BOUCAU

## BEÏAD : CRÉATION DE BIJOUX RÉPARATION - ATELIERS DÉCOUVERTE

Adeline, bijoutière et Benoît, verrier au chalumeau, se sont rencontrés dans l'atelier d'une grande maison de luxe française. En 2019, ils ont uni leurs savoir-faire pour créer leurs propres bijoux sous le nom de Beïad. Ils imaginent à deux, des collections intemporelles et faciles à porter, ornées de cabochons de verre de Murano. De la mise en forme du métal au placage en or 18 carats, le couple d'artisans assure lui-même chaque étape de fabrication de leurs bijoux.

Installés au Boucau depuis juin 2024, ils vous invitent à venir visiter leur atelier et découvrir leur travail. Adeline assure également un service de réparation sur tous types de bijoux (fantaisie ou métaux précieux) et Benoît vous propose de découvrir le filage du verre au chalumeau à l'occasion de mini-stages de découverte, lors desquels vous pourrez fabriquer votre propre collier en perles de verre de Murano !

Contact : visite, réparation et stages sur rendez-vous par mail ou par téléphone : [beiadbijoux@gmail.com](mailto:beiadbijoux@gmail.com) - 06 77 46 45 66 | [www.beiadbijoux.com](http://www.beiadbijoux.com) - Instagram : @beiad\_bijoux  
Facebook : @Beiadbijoux



ILS ONT CHOISI BOUCAU

## MON PETIT VOYAGE : AGENCE DE VOYAGE SPÉCIALISÉE DANS L'ORGANISATION DE VOYAGES DE GROUPES

Antoine a créé son agence "Mon Petit Voyage" avec la volonté de proposer des séjours et circuits sur mesure à destination des groupes (comité d'entreprises, associations, collectivités, groupes d'amis...). Attaché à une relation de proximité et de confiance, il se déplace volontiers à votre rencontre pour étudier vos futurs projets. Chaque voyage est conçu avec soin avec des prestataires rigoureusement sélectionnés, afin de garantir une expérience de qualité adaptée à vos besoins.

Contact : [contact@monpetitvoyage.com](mailto:contact@monpetitvoyage.com) 06 32 85 89 65 | [www.monpetitvoyage.com](http://www.monpetitvoyage.com)



# VOUS AVEZ RÉCEMMENT INSTALLÉ VOTRE **ACTIVITÉ** **PROFESSIONNELLE À** **BOUCAU ?**



N'hésitez pas à nous contacter  
par mail pour apparaître dans le magazine :  
[communication@boucau.fr](mailto:communication@boucau.fr)

## DANS LES ÉCOLES

### ÉCOLE ELISA LASSALLE

#### VISITE DE L'AQUARIUM DE BIARRITZ

Mardi 27 mai, les deux classes de Petits/ Moyens de l'école maternelle Elisa Lassalle ont eu le plaisir de visiter l'aquarium de Biarritz qui abrite près de 5400 poissons et organismes vivants.



- Golfe de Gascogne : où l'on découvre les espèces qui habitent la côte Atlantique. Hippocampes, pulpes, méduses, poisson-clown ... dans de nombreux aquariums..
- Repas des phoques : où l'on assiste à une animation qui permet d'en apprendre davantage sur ces mammifères aquatiques sur la terrasse panoramique.
- Face-à-face avec les requins : où l'on observe 7 espèces de requins nageant un aquarium géant de 1,5 million de litres.
- Cache-cache dans la mangrove : où l'on admire toutes sortes de poissons aux couleurs et formes originales.
- Rencontre avec les tortues : où l'on se retrouve dans la grotte des tortues pour un face-à-face grandeur nature avec des tortues marines géantes.

L'émerveillement des petits comme des grands tout au long de la découverte de ces animaux marins en dit long sur la réussite de cette visite.

#### EXPOSITION TRACES ET TRACÉS

Nous avons, avec les élèves de Grande Section (GS), découvert lundi 12 mai l'exposition de Kardesh Didam à Bayonne. Cette artiste propose diverses œuvres abstraites où elle efface, superpose, mélange les matières et propose des œuvres liées à ses émotions.



Moins linéaires, les tracés creusent la peinture, se croisent, se superposent, ajoutant ou soustrayant la matière aux surfaces peintes. Le geste de l'artiste transforme, découpe, éclipe l'ombre et la lumière, sur des ciels sombres et des terres argileuses, dessinant des cicatrices assumées et nourricières. D'autres toiles aux couleurs plus affirmées, brillantes ou métalliques conservent des lignes en mouvement, incertaines comme des archives intuitives de la mémoire.

Nous avons commencé notre visite en découvrant un album sur les émotions, puis nous avons analysé divers tableaux de l'artiste. Les élèves ont essayé de faire un lien entre les couleurs des tableaux et leurs émotions. Ensuite un atelier créatif leur a été proposé où ils devaient créer leur propre tableau des émotions en réalisant des tracés abstraits comme Kardesh ou en représentant des éléments plus réels.

Cette sortie aura permis d'alimenter le Parcours Artistique et culturel des élèves.

la découverte de ces animaux marins en dit long sur la réussite de cette visite.

## LES ÉLÈVES DE GS DÉJEUNENT À L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN

Dans le cadre de la liaison Grande Section (GS) /CP, les GS ont eu la chance de déjeuner à la cantine des grands ! Ils ont mangé avec beaucoup de plaisir avec des CP et des CE1. Ils étaient ravis de retrouver d'anciens camarades.



Les dames de la cantine les ont accueillis avec beaucoup de bienveillance. Ensuite ils ont profité de la grande cour pour partager divers jeux avec les élèves de Paul Langevin.

Un grand merci à Mme Larralde et à la Mairie pour l'organisation !

## DANS LES ÉCOLES

### ÉCOLE PAUL LANGEVIN

Un projet de fresque a vu le jour sur la devanture du préau de l'école Paul Langevin. Félicitations à l'artiste Madame Bron, aux enseignantes et aux élèves qui se sont investis dans ce projet d'embellissement de l'école.



## DANS LES ÉCOLES

### ÉCOLE JEAN-BAPTISTE LANUSSE

Les élèves de l'école maternelle Jean-Baptiste Lanusse poursuivent leur exploration des différents milieux naturels.

Ils se sont rendus cette fin d'année au bois Guilhou en compagnie de l'association des amis du bois Guilhou à la recherche de la source, au CPIE du Seignanx pour observer les petites bêtes des jardins et au parc Caradoc avec l'association Artpiculture pour s'approcher au plus près des ruches, admirer le travail des abeilles et déguster du miel.



## DANS LES ÉCOLES

### ÉCOLE JEAN ABBADIE

L'édition 2025 du défi 10 Jours sans écrans est terminée.

Un grand merci aux parents et aux familles qui ont osé relever le défi à la maison.

Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### LE CLUB DE PATCHWORK BOUCALAIS PIQUE PATCH CHANGE LE JOUR DE SA RÉUNION

Nous vous accueillerons désormais le jeudi après-midi de 14h à 17h au siège du rugby de Piquessarry.

Nous vous offrons la possibilité de confectionner toutes sortes d'ouvrages en tissu : sacs, coussins, plaids, broderie, pochettes, décorations de Noël etc...

Nous partageons notre savoir-faire dans une ambiance de bonne humeur, d'entraide et d'échange.

**N'hésitez pas à nous contacter en nous laissant un message au 06 67 27 52 47**



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### FAIRE FACE ET RÉSILIENCE

L'association "Faire face et Résilience" loi 1901, vous propose tous les jeudis après-midi de 15h à 17h, à la salle du XI novembre, un atelier de 5 à 6 personnes.

Par un éclairage nouveau, après une épreuve, Dominique, animatrice professionnelle (diplômée d'État) vous permet d'acquérir des outils, afin d'envisager votre vie avec résilience ! Après une carrière dans les milieux hospitaliers, elle vous soutient grâce à un apprentissage régulier 1 fois par semaine, à votre rythme !

Nous soutenons nos adhérents qui viennent du civil ainsi que des militaires ayant subi des bouleversements à la suite de divers traumatismes psychologiques et, ou, physiques

**Téléphone pour prise de rdv avec Dominique : 06 72 49 09 42 (de 11h à 13h ou de 19h à 20h).**

Pour participer il suffit d'adhérer à l'association 20€/an, d'amener un cahier, un stylo et sa bonne volonté pour retrouver du "bien être" dans sa vie après une épreuve (ou pas !) grâce à la pensée positive ! Cet atelier existe depuis 3 ans.



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**L'ATHLÉTISME... ORANGE ET NOIR, C'EST NOUS.**

Club Boucalais et Tarnosien, nous sommes une équipe de 8 éducateurs et comptons environ 150 athlètes. Le club est labellisé «Valides-Handicapés». A travers ce sport individuel, nous avons développé un bel esprit d'équipe.

Nous accueillons les plus jeunes à partir de 6 ans et aucun âge limite pour vous inscrire, juste une paire de tennis !

Toutes les disciplines de l'athlétisme sont proposées sous forme d'ateliers : saut en longueur, saut en hauteur, saut à la perche ou encore lancer de poids, disque ou javelot sans oublier le marteau. Selon vos envies, sprint, haies et demi-fond viendront compléter nos activités. Nous travaillons pour cela la motricité, l'agilité, l'envie de se dépasser.

Les athlètes peuvent participer à des compétitions : cross ou courses sur route pour certains, compétitions sur piste pour d'autres.

Une section running (à partir de 16 ans) est encadrée par un ancien athlète de haut niveau. Il peut vous proposer un programme individualisé si c'est votre souhait.

Venez nous retrouver le mercredi et/ou le vendredi au Stade intercommunal à Tarnos.

Contact : [astarnos.athle@gmail.com](mailto:astarnos.athle@gmail.com)  
06 63 82 93 88



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**UN BOUCAU TENNIS CLUB TOUT EN RENOUVEAU !**

De nouveaux terrains, un nouveau bureau, de nouvelles monitrices dynamiques, un nouveau logo...Le Club de Tennis de Boucau, c'est désormais plus de 120 adhérents, presque 20 heures d'école de tennis proposées tous les jours de la semaine, pour enfants, à partir de 4 ans, jusqu'aux adultes, hommes et femmes, débutants ou confirmés, un système de réservation en ligne « Ten up », une équipe masculine qui commence à obtenir des résultats, la participation aux raquettes FFT pour les femmes.. Voilà de quoi se réjouir et envisager sereinement l'année 2025/2026...Les projets fourmillent !

Le statut associatif, le soutien de la Ville de Boucau et la volonté de l'équipe de bénévoles dirigeante permettent de proposer des tarifs accessibles, en favorisant les boucalais.

**Venez donc nous rencontrer et vous renseigner lors de la journée des associations qui aura lieu en septembre , ou en nous écrivant sur notre boîte mail : [59640261@fft.fr](mailto:59640261@fft.fr)**

Laurence Sprimont, présidente du BTC



## CLASSEMENT "VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE" : UNE ARNAQUE BIEN EMBALLÉE

Dans son dernier édito du BS N°36, notre maire se réjouissait, encore cette année, de voir notre ville classée en 2025 en 2eme position dans le fameux palmarès des « villes où il fait bon vivre ».

Chaque année, des centaines de communes se réjouissent de leur position dans le classement des « villes et villages où il fait bon vivre », largement relayé.

Mais que vaut réellement ce palmarès ? Pas grand-chose, sinon un bel outil de communication car **pas le moindre Boucalais n'a été consulté.**

Derrière cette opération se trouve une association à l'intitulé prometteur, présidée par Thierry Saussez, ex-communicant politique proche de Nicolas Sarkozy, épaulé par son fils Alexandre, à la tête de plusieurs sociétés... Ce microcosme gère à la fois l'association, la vente du « label » et même la communication du « Printemps de l'optimisme », autre création maison.

Le classement repose sur un sondage en ligne mené auprès de 1 010 personnes, avec des critères très généraux (qualité de vie, sécurité, transports...), auxquels sont attribuées des notes issues de données publiques. Mais le système de notation privilégie les communes proches des équipements : 100 points si un service est sur place ou a proximité, zéro au-delà de 15 à 60 km.

Autant dire que les zones rurales, montagneuses ou éloignées sont mécaniquement défavorisées, quelle que soit la réalité vécue par les habitants alors que celle proche d'agglomérations équipées, comme la nôtre, sont favorisées.

Jugez plutôt

En 2025 (le classement sur le département le 64 est le suivant)

- Boucau : 2<sup>ème</sup> place sur le podium (dans la tranche de population 5000-10 000)
- Bidart : 1<sup>ère</sup> (dans la tranche de population 5000-10 000)
- Guéthary : 1<sup>ère</sup> (dans la tranche de population 500-2 000)
- Biarritz : 1<sup>ère</sup> (dans la tranche de population 20 000 50 000)
- Bayonne : 1<sup>ère</sup> (dans la tranche de population 50 000 – 100 000)
- St Jean de Luz ; 1<sup>ère</sup> place (dans la tranche de population 5000-10 000)

Comme vous les voyez, comme à « l'école des fans » ... **tout le monde a gagné ... c'est magique !**

Cerise sur le gâteau : les communes bien classées sont invitées à exploiter ce « label »... contre paiement à une société privée liée à l'association. Une belle opération commerciale sous couvert d'une démarche « associative ».

Les élus, les Boucalais, les collectivités n'ont pourtant pas besoin de ces classements biaisés pour analyser objectivement leur territoire.

Les données publiques sont accessibles librement, via l'Insee ou data.gouv.fr.

**Et le vrai « bien vivre » ne se mesure pas à coups de labels, mais dans la réalité quotidienne des habitants.**

## DÉBAT SUR LE PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : UN PROJET HORS-SOL POUR BOUCAU – L'EXEMPLE D'UN URBANISME AVEUGLE

**Il est temps de le dire sans détour : le projet de PLUi présenté pour la commune de Boucau est une coquille vide déguisée en plan stratégique.**

**Derrière les grandes phrases et les schémas standardisés, c'est un mépris manifeste des réalités locales qui s'impose.**

**Ce document, censé orienter l'avenir de notre territoire, semble n'avoir été pensé ni pour Boucau, ni avec Boucau.**

### 1. Une sobriété foncière de façade

Les 60 hectares "requalifiés" en zones naturelles ou agricoles ? À peine une opération de communication. Ces terrains étaient déjà inexploitable, peu viabilisés, voire inaccessibles. Un faux effort écologique, pendant que l'on ouvre simultanément 6 hectares à l'urbanisation sans justification cohérente. Pourquoi Le Beyrié ? Pourquoi La Lèbe ? Où sont les études indépendantes ? Les critères environnementaux ? Rien. Des cases à cocher, pas un projet réfléchi.

### 2. Logement social : vers la saturation sociale

Quand les obligations atteignent 70 % de logements sociaux dans certains secteurs, on dépasse le volontarisme. On tombe dans l'idéologie arithmétique, déconnectée de la capacité réelle de Boucau à accueillir dignement, à garantir la mixité sociale, à offrir des services publics adaptés. Ce n'est plus un plan d'urbanisme, c'est un diktat administratif.

### 3. Patrimoine : des promesses en trompe-l'œil

109 bâtis recensés, 60 arbres classés, des "espaces verts protégés"... Tout cela semble séduisant, jusqu'à ce qu'on découvre que les mesures sont non contraignantes, indicatives, donc inapplicables. Une protection "à la carte" qui cèdera à la moindre pression foncière. Loin de sanctuariser notre cadre de vie, le PLUi l'expose à la spéculation.

### 4. Densification : l'injustice spatiale

Les règles de densité sont appliquées de façon parcellaire, sans transparence ni équité. Certains quartiers seront préservés, d'autres livrés à une densification incontrôlée. Résultat : frustration, incompréhension, contentieux en série. Où est la justice territoriale ? Boucau mérite mieux qu'un zonage opaque.

### 5. L'obsession de la voiture ignorée

Rien – absolument rien – sur la réduction de la place de la voiture dans la commune. Aucun plan de stationnement, aucun schéma cyclable. Où sont les connexions interquartiers ? Les pistes autour des écoles ? La transition écologique devient un simple slogan, vidé de sa substance. Une fois encore, Boucau est oubliée.

### 6. Gare de Boucau : une non-vision stratégique

La gare est totalement absente du PLUi. Un scandale.

Alors qu'elle se trouve sur un axe régional majeur, qu'elle pourrait devenir un pôle d'échange vital, elle n'est même pas évoquée. Refuser d'intégrer la gare, c'est saboter une opportunité de désenclavement, c'est condamner les habitants à rester captifs de la voiture.

**7. Navette fluviale : vision durable sacrifiée**

Même mépris pour l'escale fluviale de Boucau. Aucune mention. Aucun lien avec les réseaux existants. Aucun projet de connexion avec les bus ou le tram. Ce qui pourrait être un modèle de mobilité intermodale devient... un oubli, une ligne blanche sur une carte sans imagination.

**8. Mobilités douces : des promesses creuses**

La fameuse "Ronde des Forêts" ? Un simple trait sur le papier. Pas d'étude, pas de calendrier, pas de budget. Sans coordination avec les autres réseaux de transport, ce projet restera une intention vaine, un ornement rhétorique dans un plan bureaucratique.

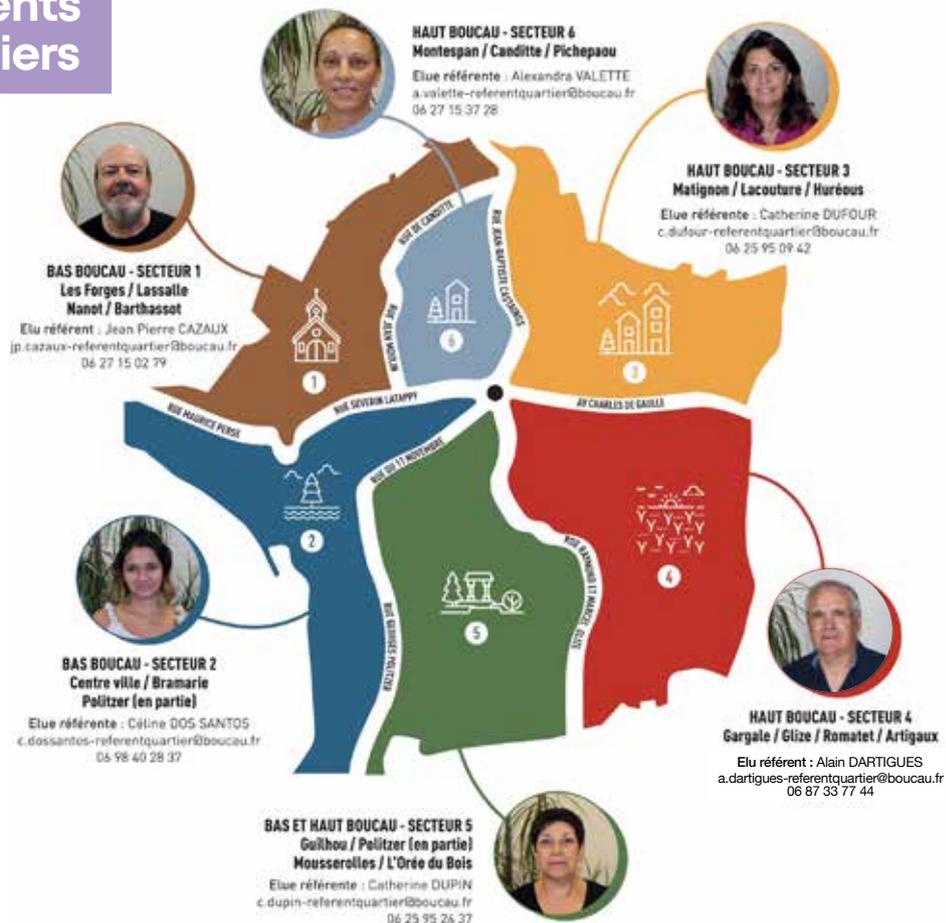
**CONCLUSION :  
UN PLUI GÉNÉRIQUE  
POUR UNE VILLE UNIQUE ?  
NON MERCI !**

Ce plan, conçu loin de Boucau, reflète une logique technocratique, déconnectée du terrain, aveugle à nos besoins. Il impose, il standardise, il efface. Ce n'est pas un projet d'avenir, c'est un risque pour notre équilibre, notre identité et notre autonomie. Il faut exiger sa révision en profondeur avant son adoption.

**Boucau mérite un urbanisme sur-mesure, pas un copier-coller intercommunal.**

**Groupe Boucau Génération Avenir : Dominique LAVIGNE – Marie Ange THEBAUD - Christophe MARTIN  
Hélène ETCHENIQUE – Frédéric BILLARD – Martine BECRET – Jérôme RANCE**

**les référents  
de quartiers**



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LE SYNDICAT BIL TA GARBI, PARTENAIRE DE VOTRE JARDIN ZÉRO DÉCHET

Le Syndicat Bil Ta Garbi accompagne les habitants de son territoire dans la réduction des déchets verts en proposant un bon de réduction de 50 €. Il est valable pour une prestation de broyage, l'achat ou la location d'un broyeur, ou encore l'achat d'une tondeuse ou d'un kit mulching.

#### Conditions :

- Être particulier résidant avec jardin sur le territoire du Syndicat (la Ville de Boucau est concernée)
- Un seul bon par foyer et par an, dans la limite des bons disponibles
- S'engager à réutiliser le broyat ou les tontes dans son jardin et à ne pas les déposer en déchetterie

#### Comment en bénéficier ?

- Déposez votre demande avec justificatifs via le formulaire en ligne
- Recevez la confirmation et le bon par courrier
- Présentez-le à un professionnel partenaire lors de la prestation ou de l'achat.

Retrouver le formulaire de demande et toutes les informations sur le site de Bil Ta Garbi : [www.biltagarbi.com/operation-jardin-zero-dechet/formulaire-aides-broyage/](http://www.biltagarbi.com/operation-jardin-zero-dechet/formulaire-aides-broyage/)

**OPÉRATION JARDIN ZÉRO DÉCHET**

**50€ OFFERTS**

ACHETER UN BROYEUR / MULCHING / LOUER UN BROYEUR / FAIRE APPEL A UN PRESTATAIRE PARTENAIRE

POUR, AU CHOIX\* :

\* Selon disponibilité  
voir : [biltagarbi.com/operation-jardin-zero-dechet/](http://biltagarbi.com/operation-jardin-zero-dechet/)

## SOUVENIR

### LE CHÂTEAU DE MATIGNON

D'après Jean-Pierre Cazaux, historien local



Le château de Matignon a été édifié vers 1713 par Charles Darretche, bourgeois bayonnais, qui venait d'acquérir la propriété de Dominique Boby, marchand de la ville de Bayonne. Il y fait édifier une chapelle, qui sera inaugurée le 23/11/1717 par l'évêque de Dax. On ignore le nom du jardinier qui aménagea le parc, mais il le dessina selon les modèles de Charles Le Nôtre, c'était un jardin à la française.

Plusieurs propriétaires vont se succéder tout au long du 18ème siècle : Dominique Behic, écuyer bayonnais, François Marie Comte d'Ornano et Anne Henri d'Amou, marquis de Caupenne.

En 1830 la propriété est acquise par Frédéric Roth, négociant bayonnais natif de Bâle (Suisse). En 1891, monsieur de Serres est le nouveau propriétaire et le château est le lieu de nombreuses réceptions mondaines avec la présence d'Ambroise Thomas, célèbre compositeur de cette fin du 19ème siècle. Le 20/4/1920, Pierre Eugène de Caplane, industriel parisien, acquiert le domaine. En août 1931 il loue le château à un hôte illustre : le prince de Galles, il s'agit du futur Edouard VIII, éphémère roi d'Angleterre, qui abdiquera du trône et deviendra le duc de Windsor. La famille de Caplane va conserver la propriété jusqu'en 1956. Le 3/5/1956 elle est mise aux enchères au Tribunal de la Seine et acquise par l'association Aintzina.

Pour en savoir plus, vous êtes invité.e.s à venir visiter le château de Matignon à l'occasion des Journées du Patrimoine le samedi 20 septembre.



# L'agenda loisirs & culture

## À VOS AGENDAS !

### LE MOT DE L'ÉLUE

**Marie-José Roques, Adjointe à la culture, au patrimoine, aux animations et aux loisirs.**

#### C'est au cœur de l'été

*En cette période de "trêve estivale" vous découvrez notre agenda pour cette période qui « sent déjà la rentrée » avec quelques rendez-vous désormais incontournables et propositions festives !*

*Comme vous l'avez lu dans notre page « Rétrospective », nous avons été très nombreux, et nous nous en réjouissons, à nous retrouver en de nombreuses circonstances ces dernières semaines, pour danser autour du « Mai », pour fêter « Mère Nature » au Bois Guilhou, en famille pour nos fêtes locales...ou célébrer l'arrivée de l'été et la Musique le 21 Juin. Autant de moments de détente, de plaisir qui adoucissent quelque peu notre quotidien ...*

*Gageons que nos prochains « temps forts » nous réunissent tout aussi nombreux sous le chapiteau de la Foire Nocturne le 22 Août, ou lors de la journée du Patrimoine en Septembre!! Pour nous divertir, ou nous cultiver...ces moments d'échange sont fédérateurs ... Qu'il me soit permis ici de remercier les associations qui prennent toute leur part dans cette démarche, comme la Boucalaise avec sa joyeuse et sympathique Guinguette ...*

*Et à ce moment, la rentrée, la reprise de toutes nos activités sera déjà effectuée !*

**14 juillet - 11h** Commémoration Fête nationale | Monument aux morts

**du 5 au 31 juillet** Casques de réalité virtuelle "Venez tester l'expérience de la réalité virtuelle (dès 13 ans) | Bibliothèque André Moine (sur réservation)

**19 juillet - 11h-12h30** Atelier Bande dessinée BD/Manga avec Thibault Saligné (dès 8 ans) | Bibliothèque André Moine (sur réservation)

**23 juillet - 11h-12h** Lectures d'albums 'Des histoires pour donner aux enfants le goût de la lecture' (4-6 ans) | Bibliothèque André Moine

**26 juillet - 11h-12h** Atelier création mosaïque carton Invader (7-12 ans) | Bibliothèque André Moine (sur réservation)

**22 août - dès 18h30** Foire Nocturne | Square Marx Dormoy / Rue René Duvert

**29-31 août** Fêtes de la Gargale | Maison des Associations Ferdinand Darrière

**31 août** Vesti'bulle - Vente de vêtements au profit du CCAS | Apollo - Salle de Bal

**13 septembre - 9h-13h** Forum des Associations | Maison des Associations Ferdinand Darrière

**20 septembre - dès 15h** Guinguette de la Boucalaise | Parc Peloste

**20 septembre** Journée du Patrimoine | programme détaillé à venir

**27 septembre** Rencontres de la Petite Enfance | Maison des Associations

**4-11 octobre** Semaine Bleue | programme détaillé à venir

**4 octobre** Lancement de la Semaine Bleue - Bal Swing et concert Big Band Côte Basque | horaire et lieu à confirmer

**11-26 octobre (vernissage le 11 octobre)** 77<sup>ème</sup> Salon d'Automne du Cercle des amis de l'Art | Apollo - Salle Paul Vaillant Couturier

**Toutes les dates des animations, événements et temps forts de la Ville sont à retrouver dans l'agenda sur BOUCAU.FR**

### CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE : PROPOSITIONS D'ÉTÉ

Dans le cadre du Pass'Loisirs adressé aux jeunes boucalais, quatre animations seront au programme de la bibliothèque municipale cet été :

- Découverte de casques de réalité virtuelle
- Atelier BD/Manga
- Lectures pour les 4-7 ans
- Atelier mosaïque carton « Invader »

Les horaires de la Bibliothèque sont inchangés.

Toute l'équipe se mettra au travail pour proposer un programme de rentrée appétissant avec notamment un projet de lecture intergénérationnel dans le cadre de la Semaine bleue, une rencontre avec une autrice de littérature ados, un spectacle jeune public sur le thème du loup, une Bourse aux livres, mais aussi un atelier Bien-être et d'autres surprises !

**À suivre sur BOUCAU.FR**



**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi selon vos disponibilités.  
Contact : Secrétariat Général - 05 59 64 67 79 - mairie@boucau.fr**



## DÉCÈS

### ➤ MARS 2025

- Armande, Amélie CAZADE, 95 ans
- Emile AROSTÉGUY, 79 ans
- Madeleine LORMAND épouse SOULA, 88 ans
- Manuel, Maria VIEIRA MARTINS, 82 ans
- Chantal, Hélène COURTOIS veuve CASASSUS, 75 ans
- Jean, Pierre, Marie FILY, 69 ans
- Francis LAXAGUE, 67 ans

### ➤ AVRIL 2025

- Roland, Jean MARICHELLE, 82 ans
- Martine, Marie-Claire BLANDIN, 73 ans
- Joël, Louis, Robert THIBAudeau, 75 ans
- Evelia ORTEGA y BEJEDO veuve VINAS y GARCIA, 91 ans
- Denise, Suzanne MENET veuve LEBRETON, 98 ans
- Michel, Bernard BEAURENAULT, 91 ans

### ➤ MAI 2025

- Stéphane ASSOULINE, 59 ans
- François, Michel CARASCO, 75 ans
- Gisèle, Marie, Madeleine LAFOURCADE veuve CAILLEBA, 100 ans
- Martine, Armande, Pierrette PERSILLON épouse LAPLACE, 70 ans

## NAISSANCES

### ➤ AVRIL 2025

- Loan de ABREU BERNEX
- Théo, Alain, Jean LARRIEU PRAT

### ➤ MAI 2025

- Milann, Davor, Guy HAYET
- Alexane SOULA BRIGAUD
- Nino TRELIC

## MARIAGES

### ➤ AVRIL 2025

- Antoine, Jean, Guy RICHARD
- Martha, Liliana GUTIERREZ ORDOSGOITIA

### ➤ MAI 2025

- Thomas, Antonin DARDENNE & Clara, Judith COHEN
- Romain ETCHECHOURY & Laurent, Mariano, Denis GARCIA

# LES SERVICES MUNICIPALUX

## MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Rue Lucie Aubrac  
Tél. 05 59 64 67 79 - Fax : 05 59 64 73 07  
mairie@boucau.fr - www.boucau.fr

## BIBLIOTHÈQUE

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 85 14  
Mardi, jeudi de 14h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Vendredi de 14h à 19h  
Samedi de 9h à 13h  
bibliotheque@boucau.fr

## PÔLE ENFANCE - JEUNESSE (SPORTS - AFFAIRES SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES - JEUNESSE)

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 80 86  
affairescolaires@boucau.fr  
alaeabbadie@boucau.fr (périscolaire)  
alaelangevin@boucau.fr (périscolaire)  
d.voisin@boucau.fr (jeunesse)

## SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 94 58  
associations@boucau.fr

## SERVICE ANIMATIONS

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 67 79  
y.castains@boucau.fr

## SERVICE COMMUNICATION

Rue Lucie Aubrac - Tél. : 05 59 64 67 79  
communication@boucau.fr

## SERVICES TECHNIQUES

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 63 79  
servicetechniques@boucau.fr

## POLICE MUNICIPALE

Rue Lucie Aubrac  
policemunicipale@boucau.fr  
Tél. : 06 32 53 43 10 - 05 59 64 67 79

## SERVICE URBANISME

Rue Lucie Aubrac - Tél. 05 59 64 67 79  
urbanisme@boucau.fr  
Accueil téléphonique et physique les matins du lundi au vendredi.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél. 05 59 64 97 97 ccas@boucau.fr

# PERMANENCES AU CCAS

Le CCAS entretient un partenariat privilégié avec les différentes institutions publiques et privées de l'action sanitaire et sociale du territoire.

## PMI (Protection Maternelle Infantile)

Sur RDV au 05.59.50.62.62 le lundi après midi

## ASSOCIATION CELESTE (Expertise Petite Enfance)

Sur RDV le mardi après-midi au 05 59 59 63 36

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

S'adresser au CCAS au 05 59 64 97 97 – Mr Jean-Luc MINET

## TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA SDSEI

Sur RDV au 05 59 50 62 62 du lundi au vendredi (sauf le vendredi matin)

## MISSION LOCALE

Sur RDV au 05 59 59 82 60 le lundi, mardi et jeudi / Lisa BRUNATI 06 45 48 46 45 / Jean-Pierre TORDO 06 49 45 64 32 / Pauline ARMENGOL 06 74 96 05 80

## CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Sur RDV au 05 59 29 07 73

## ALCOOL ASSISTANCE DE LA CROIX D'OR

Sur RDV au 07 81 12 62 62/05 59 44 05 12

## ALI (Agent Local d'Insertion)

Sur RDV au 05 59 50 62 62

## PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Sur RDV au 05 59 50 13 70

## ACCOMPAGNEMENT PORTEUR DE PROJET

Sur RDV 06 73 73 96 41

## CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles)

Sur RDV au 06 37 95 78 22 le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h

## VERS LA LIBERTÉ

Sur RDV au 06 77 09 15 82

## SOLIHA PIG (Programme Intérêt Général)

Sur RDV 05 59 46 31 50

## SAMSAH et SESSAD

Sur RDV 05 59 20 04 61 (responsable de service SAMSAH Mme Cynthia PLESSIER)

## ACTIONM

Sur RDV 05 64 10 00 48 le 1er et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois – Mme MARLIER Chrystelle

# AUTRES SERVICES

## URGENCE SÉCURITÉ GAZ

Tél. 0800 47 33 33

## URGENCE ÉLECTRICITÉ

Tél. 09 72 67 50 64

## AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

15 av. Foch 64115 Bayonne CEDEX  
Tél. 05 59 44 72 72



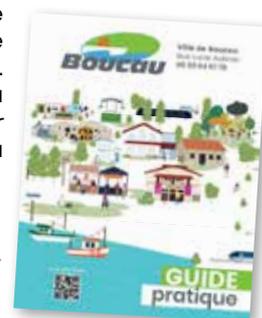
## NOUVELLE RECRUE À LA VILLE DE BOUCAU !

Marianne BADY BOYADJIEV, a pris les fonctions de technicienne bâtiments - études travaux et sécurité depuis le 2 juin.

### NOUVEAU

## GUIDE PRATIQUE

Le Guide pratique de la Ville a été réactualisé. N'hésitez pas à venir le chercher en Mairie, il est à votre disposition !



### CIVISME

## LES DÉJECTIONS CANINES : UNE QUESTION DE CIVISME !



Tout comme les dépôts sauvages, l'abandon de déjections sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux etc. est illégal. A Boucau, cette incivilité peut être sanctionnée depuis 2022 par une amende de 68€ à Boucau. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition en plusieurs endroits de la ville, un espace a également été aménagé au Parc Peloste pour les besoins des chiens.

Les différentes mesures et solutions mises en œuvre n'auront qu'un effet mitigé si elles ne sont pas accompagnées par la bonne volonté des propriétaires de chiens : le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe.

# LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



## NE FERMEZ PAS LES YEUX

Ramassage obligatoire  
des déjections canines

**68€ d'amende**



Plus d'infos :

**BOUCAU.FR**

